

L'année liturgique présentée aux servants d'autel

Évelyne KLEIBER

Le premier dimanche de l'Avent marque l'ouverture d'une nouvelle année liturgique. Et au fur et à mesure des rencontres avec différents groupes de servants d'autel, je me rends compte que bon nombre d'entre eux ne connaissent ni l'expression « année liturgique » ni ce que cela signifie. Comme nous avons pris l'habitude de le faire en début d'année civile ou en début d'année scolaire, nous pourrions commencer par nous souhaiter une bonne année liturgique en ce premier dimanche de l'Avent.

Le calendrier civil rythme le temps ; il est commun au monde entier ; grâce à ce calendrier les hommes peuvent vivre à un même rythme. De la même manière, le calendrier liturgique permet à tous les chrétiens du monde entier de vivre un même rythme. Le calendrier civil est divisé en mois, semaines et jours. Le calendrier liturgique se divise en plusieurs parties auxquelles correspondent des couleurs diverses. Nous retrouvons ces couleurs pour les ornements du prêtre :

- ▶ **Vert** : couleur de la vie, de l'espérance est utilisée pour le temps « ordinaire ».
- ▶ **Violet** : couleur de la pénitence, de la conversion sera utilisé pour le temps de l'Avent, du Carême et pour les célébrations des funérailles et du pardon.
- ▶ **Rouge** : couleur de l'amour et du sang est la couleur la plus rarement utilisée. Elle sert le Vendredi saint, à la Pentecôte, aux fêtes des apôtres et des martyrs. Elle est également utilisée pour la célébration de la confirmation.
- ▶ **Blanc** : couleur de la pureté et de la fête sera utilisée pour les fêtes de Noël, Pâques, et les temps qui suivent ces fêtes ainsi que les fêtes de la Vierge Marie. C'est également la couleur pour les mariages et les baptêmes.

Ces couleurs sont les signes visibles des temps liturgiques. Mais dans la liturgie, d'autres rites varient en fonction du temps. Par exemple durant l'Avent et le Carême, nous ne chantons pas le *Gloire à Dieu*. Par ailleurs, le fleurissement est différent, nous ne chantons pas la même chose durant le temps de l'Avent et durant le temps du Carême.

Comme pour l'année civile, l'année liturgique est donc rythmée par un calendrier et par des temps forts : l'Avent, le Carême et par des fêtes : Noël – Pâques – l'Ascension – l'Assomption etc.

L'année liturgique commence par le premier dimanche de l'Avent et se termine par la fête du Christ roi de l'univers. Quel chemin !

Expliquer le calendrier liturgique aux servants d'autel peut paraître fastidieux. Mais je pense que différents documents peuvent nous aider :

- ▶ afficher un calendrier liturgique à la sacristie,
- ▶ avoir à la sacristie un calendrier liturgique des servants d'autel (voire même en offrir un à chaque servant d'autel),
- ▶ prévoir un temps de rencontre autour du jeu : « L'année liturgique » édité par les *Éditions du Signe*.



Encensement de l'assemblée à l'offertoire